

# L'ESSENTIEL 2020

Depuis sa création en 1993, la mission de l'organisation non gouvernementale internationale ACTED a été de fournir une aide humanitaire immédiate pour soutenir ceux qui en ont un besoin urgent et protéger la dignité des personnes, tout en co-crédant des opportunités à plus long terme pour une croissance inclusive et durable, et la réalisation du potentiel de chacun.

Née en Afghanistan dans le contexte d'une crise oubliée, ACTED est le fruit d'une volonté d'aller là où les besoins sont les plus pressants, d'agir sur le dernier

kilomètre de l'action humanitaire, et d'agir différemment : avec une approche par zone, sans restriction de mandat et en investissant dans le savoir-faire et l'expertise locales, en pensant « en dehors du cadre ».

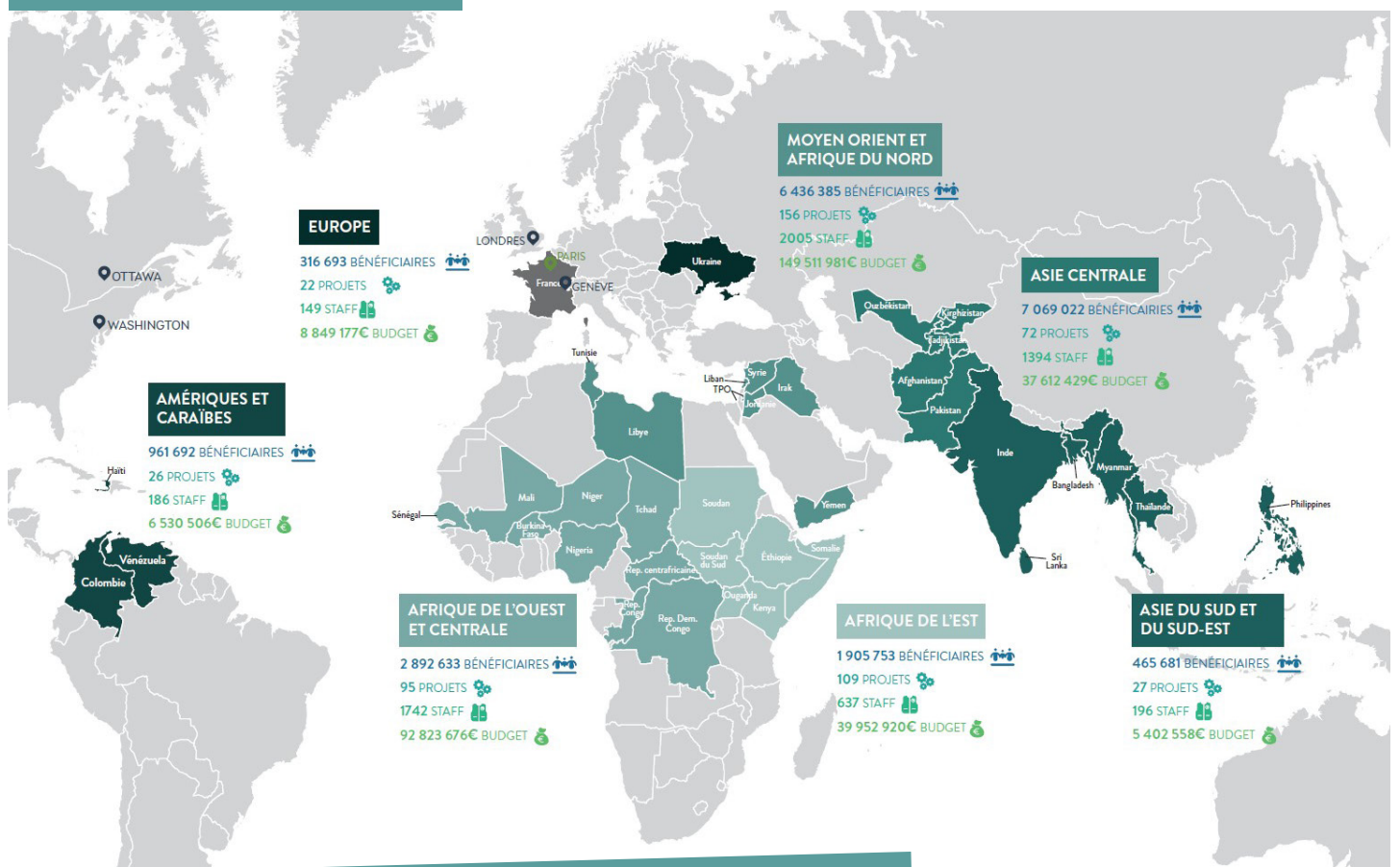
En 2020, ACTED travaille dans 38 pays sur tous les continents pour apporter une aide humanitaire et un soutien au développement aux plus vulnérables dans les zones difficiles d'accès. Avec 27 ans d'expérience au plus près des besoins, ACTED contribue à penser et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour atteindre les Objectifs de développement

durable (ODD) en plaidant pour une approche intégrée et décloisonnée de l'action humanitaire, la co-construction et les partenariats globaux pour le développement durable des territoires.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

## ACTED DANS LE MONDE

## 20 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES EN 2020



### ●●● DANS CETTE NOUVELLE ÉDITION DE L'ESSENTIEL D'ACTED

Retrouvez un aperçu de nos programmes et initiatives développés en 2020, ainsi qu'une présentation synthétique des principaux chiffres issus des comptes 2020. L'ensemble des informations présentées ci-après sont issues du Rapport annuel d'ACTED 2020 et des comptes annuels 2020 d'ACTED approuvés par l'Assemblée générale d'ACTED en date du 19 juin 2021.



# ACTED

# NOTRE ACTION EN 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19, un défi sans précédent dont les effets dévastateurs sont venus s'ajouter à ceux des conflits prolongés, des crises sociaux-économiques et des effets du changement climatique. La pandémie et la récession ont aggravé les fragilités préexistantes et engendré de nouveaux besoins humanitaires pour 260 millions de personnes, un record. Dans ce contexte, nous avons travaillé sans relâche pour adapter nos programmes et poursuivre nos interventions en réponse aux plus graves crises humanitaires dans le monde, tout en prenant toutes les mesures nécessaires pour protéger les plus démunis de l'exposition au virus, avec plus de 80 projets de préparation et de prévention au soutien de 5 millions de personnes parmi les plus vulnérables dans 32 pays. Au total, nous avons apporté une aide vitale à 12 millions de personnes dans des pays touchés par certaines des pires crises au monde, tout en travaillant pour des solutions pour une sortie de crise, la résilience et l'autosuffisance.

2020 a marqué le lancement de la nouvelle stratégie programmatique d'ACTED pour 2020-2025 : Zéro Exclusion (parce que personne ne doit être laissé pour compte), Zéro Carbone (parce que nous n'avons qu'une planète) et Zéro Pauvreté (parce que la pauvreté ne doit pas constituer un frein au potentiel de chacun). La lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement sont désormais un pilier fondamental de nos programmes.

Enfin, 2020 a entre autre marqué le lancement d'un nouveau partenariat programmatique avec l'Union européenne au soutien d'1 million de personnes déplacées dans 9 pays d'Afrique et du Moyen Orient.

## Moyen Orient et Afrique du Nord

ACTED a poursuivi ses interventions en Syrie afin de répondre aux besoins humanitaires de 3 millions de personnes vivant une situation dramatique. ACTED est également restée mobilisée pour soutenir les populations ayant trouvé refuge dans les pays voisins de la Syrie, en soutenant les moyens de subsistance et l'accès à l'emploi pour les réfugiés syriens et les communautés d'accueil au Liban, en Irak et en Jordanie. Nous sommes restés mobilisés au Yémen pour soutenir les plus vulnérables touchés

par le conflit.

Au Liban, les équipes d'ACTED ont travaillé d'arrache-pied pour soutenir les victimes des explosions du port de Beyrouth, en réhabilitant des logements et des infrastructures, et en mettant en place des programmes de soutien à la santé mentale pour faire face au stress et aux traumatismes liés aux impacts de cette catastrophe, de la crise économique et de la pandémie.

Dans des pays en situation de conflit, ACTED a également réhabilité des infrastructures en encourageant le recours à des énergies vertes, comme en Libye ou au Yémen, où l'installation de panneaux solaires a permis de contrer les coupures d'électricité et les pénuries de carburant, et ainsi d'assurer la continuité des services médicaux d'urgence.

## Afrique

En RDC, en République centrafricaine, en Somalie et au Soudan du Sud, ACTED est intervenue afin de renforcer la résilience de populations toujours plus vulnérables face à des conflits qui s'éternisent, voire s'aggravent, et aux déplacements de populations. 2020 a également marqué la reprise de nos opérations au Soudan pour répondre à l'afflux de personnes réfugiées en provenance d'Ethiopie suite au conflit du Tigré.

En parallèle, ACTED a renforcé son action dans la région du Sahel, dans la région des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger) et la région du Lac Tchad (nord du Nigéria, Niger, Tchad), zones très fragilisées par l'évolution de la situation politique et les tensions pour les ressources naturelles. Notre Mécanisme de réponse rapide a permis de soutenir 1,7 millions de personnes vulnérables.

Le programme phare THRIVE a permis de renforcer la résilience et les moyens de subsistance des populations pastorales et agro-pastorales vivant dans les écosystèmes fragiles du Soudan du Sud, de l'Ouganda, de la Somalie, du Nigéria et du Niger.

## Asie

En Asie centrale, ACTED a maintenu sa capacité à répondre rapidement aux crises d'origine naturelle ou humaine, notamment en Afghanistan et au Pakistan, tout en renforçant les moyens de subsistance dans les zones rurales et en facilitant l'accès à l'éducation.

En Afghanistan, ACTED a notamment mobilisé ses Centres de développement communautaire afin de produire 2,1 millions de masques et protéger la population contre le COVID-19. Au Tadjikistan et au Kirghizistan, ACTED a également mis l'accent sur des interventions plus vertes, avec un projet d'éco tourisme et de gestion des bassins versants transfrontaliers.

Au Bangladesh, nos équipes ont redoublé d'efforts pour améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés Rohingya, tout en renforçant la cohésion sociale dans l'Etat de Rakhine au Myanmar.

En Inde, ACTED est intervenue pour répondre au cyclone Amphan.

ACTED répond aux multiples défis du développement durable par des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et des programmes intégrés d'adaptation au changement climatique. Tant en milieu urbain que rural, le renforcement des moyens de subsistance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations marginalisées sont au cœur des interventions d'ACTED, et sont associés à des programmes de formation professionnelle et de renforcement des capacités de la société civile, comme par exemple au Sri Lanka, où ACTED a lancé un ambitieux projet de protection de la biodiversité et des moyens de subsistance dans les écosystèmes fragiles.

## Caraïbes et Amérique du Sud

Nous sommes restés mobilisés en Haïti pour répondre aux besoins alimentaires, en eau et moyens de subsistance dans un contexte de crise économique et sociale, et pour renforcer l'accès aux services de base, notamment avec la réhabilitation de l'hôpital de la ville de Jérémie endommagé par l'ouragan de 2016. Nous avons aussi poursuivi nos opérations en réponse à la crise des réfugiés vénézuéliens en Colombie, et lancé des opérations au Venezuela.

## Europe

Enfin, ACTED a intensifié ses activités en Ukraine dans le cadre de la crise politique, militaire et sociale.

En France, ACTED sensibilise et mobilise les jeunes pour agir contre le changement climatique dans le cadre du projet européen IP4A.

EN 2020, NOUS AVONS SOUTENU 20 MILLIONS DE PERSONNES DANS 38 PAYS, AVEC 507 PROJETS, UN BUDGET DE 347,9 M d'€ (DONT 96% SONT DÉDIÉS AUX MISSIONS SOCIALES DE L'ORGANISATION) & 6309 COLLABORATEURS ENGAGÉS À NOS CÔTÉS : 5902 NATIONAUX & 407 INTERNATIONAUX, (DONT 71 AU SIÈGE) 

ACTED EST LA 2ÈME ONG FRANÇAISE & PARMIS LES 20 PLUS GRANDES ONG MONDIALES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN TERMES DE VOLUME BUDGÉTAIRE & OPÉRATIONNEL 

8,6M DE PERSONNES ONT REÇU UNE AIDE D'URGENCE 

1,1M DE BÉNÉFICIAIRES D'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE 

21 800 INFRASTRUCTURES D'EAU & ASSAINISSEMENT CONSTRUITES OU RÉHABILITÉES 

5,7M DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIVITÉS D'ACCÈS À L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT 

1,3M DE PERSONNES DÉPLACÉES SOUTENUES DANS 526 CAMPS ET SITES 

1,4M DE PERSONNES SOUTENUES AVEC 53,3M€ DE LIQUIDITÉS ET COUPONS 

477 000 BÉNÉFICIAIRES D'ABRIS ET LOGEMENTS DÉCENTS 

459 500 PERSONNES AVEC UNE CAPACITÉ RENFORCÉE À LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES ET LES MISSIONS SOCIALES D'ACTED EN 2020

### Nouvelles Dispositions

L'association faisant appel à la générosité du public devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement ANC 2018-06, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

### Elaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le nouveau règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;

- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

### Elaboration du CER

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2020 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La totalité des dons issus de la générosité du public, pour un montant de 330 464 € a été employée dans la mission sociale «action humanitaire».

RESSOURCES	2020
Ressources issues de la générosité du public	330 464
Autres fonds privés	847 916
Subventions et autres concours publics	281 170 870
Autres produits	7 046 954
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>289 396 204</b>
Reprises des provisions	434 656
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	58 711 905
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>347 948 765</b>
EMPLOIS	2020
Paix, stabilité et justice	4 879 169
Renforcement des institutions et de la société civile	14 749 066
Gestion collaborative et résiliente des écosystèmes	3 858 449
Action citoyenne pour le climat	5 682 939
Infrastructures durables	4 660 576
Economie circulaire	190 022
Opportunités économiques inclusives	20 619 788
Accès aux services de base	40 697 843
Aide humanitaire	169 861 369
Frais de recherche de fonds	818 137
Frais de fonctionnement	12 368 595
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>278 385 953</b>
Dotations aux provisions	3 712 690
Engagements réalisés sur ressources affectées	63 031 059
Excédent de ressources de l'exercice	2 819 063
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>347 948 765</b>

# 2,8%

des ressources totales de l'association ACTED ont été fournies par l'État Français, via le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, d'Eybens et Toulouse, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux d'Ile de France, Rhône, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Hauts de France, et Sud, et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane), les départements des Yvelines, des Hauts de Seine et de la Charente Maritime, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse, d'Artois-Picardie et de Loire-Bretagne



# 0,4%

des ressources totales d'ACTED proviennent de dons issus de la générosité du public ou de bailleurs de fonds privés (fondations françaises ou étrangères)

# 13%

proviennent d'ONG et consortia français ou étrangers

# 73

entités publiques ou privées ont contribué au financement des projets mis en œuvre par ACTED en 2020

# 144

partenaires opérationnels

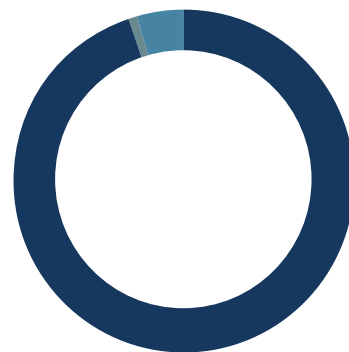
## EMPLOI DES RESSOURCES D'ACTED EN 2020

### Ressources de l'exercice 2020

#### Sur 100 euros de ressources obtenues en 2020 :

- **97,1 €** proviennent des subventions et autres concours publics ;
- **2,5 €** proviennent d'autres produits divers ;
- **0,4 €** proviennent d'autres fonds privés.

Les subventions et concours publics représentent 97,1% des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions, revenus de cessions d'immobilisation et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 73 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales.



Sur l'exercice 2020, 330 464 euros sont issus de la générosité du public. 80% de ces ressources ont été affectés au financement de nos projets et actions humanitaires au Liban, dans le cadre de la réponse d'urgence suite aux explosions du 4 août 2020 à Beyrouth. Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

Les autres fonds privés (hors dons issus de la générosité du public) représentent 0,3% des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

### Emplois de l'exercice 2020

#### Sur 100 euros dépensés en 2020 :

#### 95 € ont été consacrés aux missions sociales :

- 61 €** pour *Action humanitaire*
- 15 €** pour *Accès aux services essentiels*
- 7 €** pour *Opportunités économiques inclusives*
- 5 €** pour *Renforcer les institutions et la société civile*
- 2 €** pour *Action citoyenne pour le climat*
- 2 €** pour *Paix, stabilité et justice*
- 2 €** pour *Infrastructures durables*
- 1 €** pour *Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente et Économie circulaire*

#### 5 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels, pertes de change et aux frais de recherche de fonds.



### Les frais de fonctionnement de l'exercice 2020

Les frais de fonctionnement comprennent les charges relatives aux fonctions centrales de l'organisation encourue au niveau du siège ou ailleurs qui ne sont pas directement rattachables à un projet en particulier leur conférant un caractère « indirect ».

Près de la moitié de ces frais sont dédiés aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers, logistiques, de suivi des subventions, d'audit interne, et de la direction générale de l'association. Ce poste inclut également les charge externes (loyers, honoraires per exemple) ou les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable (hors

pertes de change liées à des contrats de financement). Leur répartition en 2020 est la suivante :

Charges de personnel (y compris impôts et taxes) :

**6 161 327**

Pertes de change et autres charges financières :

**1 736 558**

Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.) :

**4 470 709****TOTAL 12 368 595**

# LE PRINCIPE DE TRANSPARENCE

ACTED s'engage à être pleinement responsable et transparente envers ses bénéficiaires, partenaires et bailleurs de fonds, en donnant accès aux informations concernant l'allocation et la gestion de ses fonds. L'organisation s'engage à avoir en main tous les outils nécessaires pour assurer sa bonne gestion et son bon fonctionnement.

Les activités d'ACTED sont mises en œuvre dans le respect des plus hauts standards de transparence. Les systèmes de contrôle interne d'ACTED permettent de vérifier et de suivre chaque processus opérationnel à chaque étape. Ils reposent notamment sur les principes de séparation des tâches, de double validation, d'appel d'offres, de "rapport qualité-prix" et de traçabilité tels que décrits dans les procédures internes de l'organisation.

ACTED maintient une approche de tolérance zéro envers la corruption et s'engage à respecter les plus hauts standards en termes d'efficacité, de responsabilité et de transparence dans ses activités. Un mécanisme de plainte interne et indépendant en matière de transparence permet de prévenir, anticiper et identifier les possibles enjeux de corruption. Il est géré par l'unité d'investigation du département Transparence & Conformité au siège d'ACTED.

Depuis sa création en 1993, l'association ACTED présente ses comptes de manière annuelle. Depuis l'exercice 1997, les comptes annuels sont contrôlés et certifiés par un Commissaire aux Comptes, actuellement le cabinet Price Waterhouse Coopers. Le rapport des auditeurs (opinion et appréciation) est présenté avec les comptes annuels et disponible sur le site internet de l'association : [www.acted.org](http://www.acted.org).

Les rapports financiers des projets mis en œuvre par ACTED sur ses terrains d'intervention sont en outre contrôlés par les bailleurs de fonds ou des cabinets d'audit indépendants mandatés spécifiquement tant au niveau du siège que des pays concernés (pour près de 70% des projets, 275 audits en 2020).

# BILAN FINANCIER

ACTIF	2020	2019
Actif immobilisé	11 206 919	10 721 645
Actif réalisable et disponible	294 358 872	287 882 357
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>305 565 791</b>	<b>298 604 002</b>
PASSIF	2020	2019
Fonds associatifs	34 219 640	31 400 577
Provisions pour risques et charges	3 067 594	434 656
Fonds dédiés	83 318 181	80 454 782
Dettes et compte de régulation	184 960 376	186 313 987
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>305 565 791</b>	<b>298 604 002</b>

## Titres et participations

Afin de déployer son impact au-delà de ses opérations, ACTED investit dans des entités à portée sociale ou environnementale (qui n'entrent pas dans le périmètre des actions présentées dans l'Essentiel).

Les titres de participation ainsi détenus atteignent une valeur brute totale de 3 079 264 €. Il s'agit par exemple de sociétés dédiées à la microfinance, telle qu'Oxus Holding (52,9%), Oxus Kirghizistan (46,87%) ou ABC Microfinance - Babyloan.org (4,9%), ou encore un tiers-lieu d'innovation sociale et environnementale porté par la SCI Lab Hermitage (6,62%).

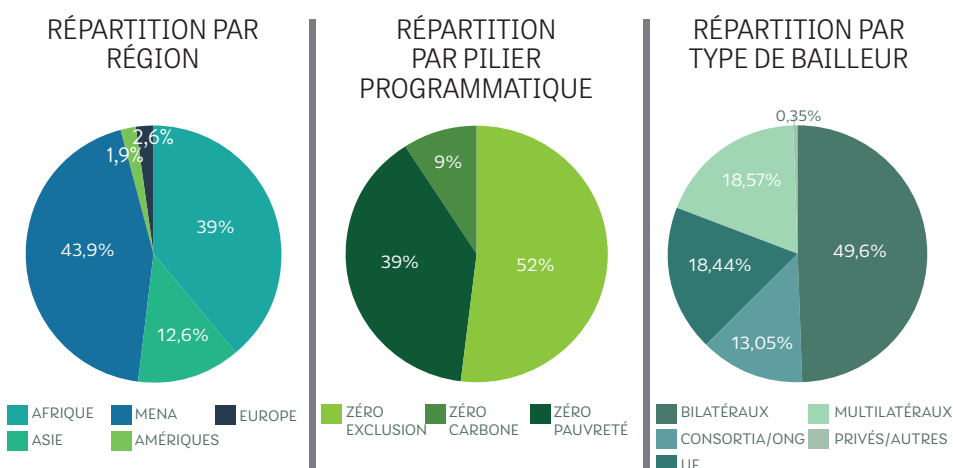
## Des modes de financement innovants

Afin d'accompagner le développement dynamique de son périmètre d'action humanitaire, ACTED mobilise des ressources diversifiées (subventions, dettes et quasi fonds propres) et applique des modalités d'attribution innovantes lorsque cela est pertinent (ex. subventions de « paiement au résultats »).

## Titres associatifs ACTED

Dans le cadre de sa stratégie de diversification des ressources financières, ACTED a joué un rôle précurseur en France dès 2012 en émettant des Titres Associatifs auprès d'investisseurs qualifiés visant un impact social (créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier, remboursables à l'initiative de l'émetteur). Ces titres s'élevaient à 8 170 000 € et sont inscrits au bilan dans la catégorie « Autres Fonds Propres » de l'association. Ils sont issus de 3 levées de fonds depuis 2017, dont la dernière, de 4 080 000 € à taux fixe de 2.5%, a été souscrite par 6 entités en novembre 2019. ACTED a déjà remboursé plus d'1,5 million d'euros de Titres Associatifs entre 2017 et 2019.

## Répartition des financements





# GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Elle est composée de 4 organes :

L'Assemblée générale (AG) est l'organe directeur d'ACTED. Les membres de l'association se réunissent une fois par an pour une assemblée générale et chaque fois que cela est nécessaire pour une assemblée générale extraordinaire. L'AG a les responsabilités suivantes : a) approuver le rapport moral et d'activité de l'association, b) approuver le rapport de gestion, les comptes annuels, les informations et conventions mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes le cas échéant, c) approuver l'affectation du résultat de l'exercice, d) valider le quitus des administrateur et élire les membres du conseil d'administration, e) revoir le plan stratégique et les principaux développements stratégiques de l'organisation, f) modifier les statuts de l'organisation si nécessaire, g) dissoudre l'organisation, approuver la fusion/conversion de l'organisation si nécessaire, h) approuver toute décision financière exceptionnelle ayant un impact important sur les finances de l'organisation, notamment l'achat de biens immobiliers et l'émission d'obligations.

Le Conseil d'Administration (CA) est élu par l'Assemblée générale et est chargé de définir le contenu général des politiques et la stratégie globale de l'organisation. Le CA se réunit 4 fois par an et a 5 responsabilités principales : a) superviser le plan stratégique et les principales orientations stratégiques de développement de l'organisation, b) approuver l'éthique, les politiques et le code de conduite de l'organisation, c) approuver le budget réalisé pour l'année N-1, le budget

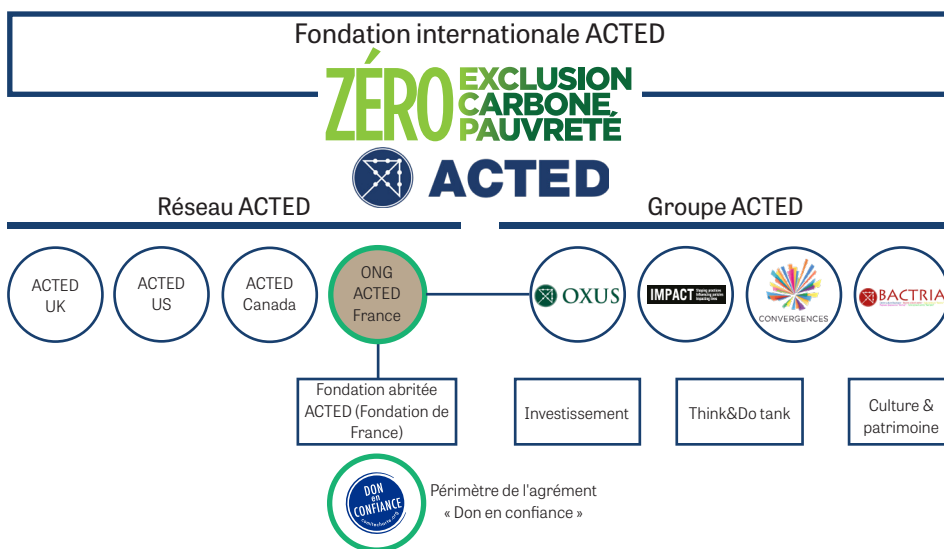
prévisionnel pour l'année N et la clôture des comptes annuels, d) approuver le champ d'application opérationnel et notamment l'ouverture et fermeture des missions pays et e) superviser la conformité juridique globale de l'organisation au niveau du siège ainsi qu'au niveau des pays.

Le Bureau du Conseil d'administration ("Bureau") est une émanation du CA qui supervise la gestion quotidienne de l'organisation et les principaux risques organisationnels. Le Bureau se réunit au moins 10 fois par an et a 5 responsabilités principales : a) suivre, évaluer et examiner les risques sur une base mensuelle et notamment les 9 principales catégories de risques organisationnels (les risques opérationnels; de réputation ; de viabilité financière et de collecte de fonds ; risques stratégiques et de positionnement ; de sécurité et sûreté; de transparence; de sécurité de l'information; de conformité et juridiques) ; b) approuver les décisions clés liées aux risques organisationnels ; c) prendre des décisions administratives liées aux pays d'opération si nécessaire ; d) examiner au préalable les politiques et le Code de Conduite et ; e) examiner l'adhésion et approuver les décisions relatives aux membres.

Les Comités du Conseil d'Administration sont chargés du suivi des risques spécifiques et font rapport une fois par an au conseil :

- Comité Risque & Audit ;
- Comité de sécurité et de sûreté ;
- Comité de rémunération ;
- Le Comité de sauvegarde et de respect du Code de Conduite.

## ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



### Essentiel ACTED 2020 | @ACTED

Sept. 2021  
 Direction de la publication : Marie-Pierre Caley  
 L'ensemble des informations de ce document sont issues du Rapport Annuel ACTED de l'année 2020, disponible sur le site internet de l'association ou sur simple demande écrite.

### Le Comité de la charte du don en confiance

En tant qu'association agréée, ACTED affirme son attachement à la notion de transparence et s'engage à respecter des principes relatifs au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds, et à la transparence financière. Plus d'informations : [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)



- [www.acted.org](http://www.acted.org)
- @ACTED
- @ngoACTED
- ACTED
- @actedngo
- ACTED NGO